

J.I.1.1/5 (39)

*Le Président de la Commission suisse de Coopération intellectuelle,
membre de la Commission internationale de Coopération intellectuelle,
G. de Reynold, au Président de la Confédération, G. Motta*

L

Cressier-sur-Morat, 13 décembre 1937

Cher Monsieur le Président,

Tout d'abord, je tiens à vous remercier d'avoir bien voulu me retourner le texte de l'entretien que vous savez¹. Je suis très heureux qu'il ait pu vous intéresser.

Depuis vendredi soir, j'ai appris, surtout par Montenach qui est rentré après moi de Rome, un certain nombre de choses que vous connaissez peut-être déjà. La principale concerne les retranchements successifs dont le premier projet de déclaration a été l'objet, jusqu'à être réduit au texte presque décharné de samedi soir. Le plus intéressant, c'est la suppression du paragraphe sur l'Espagne. Que s'est-il passé? Quelles interventions se sont produites? Angleterre? Allemagne? Espagne même? Voilà ce qu'il faudrait connaître et ce que vous connaissez peut-être déjà maintenant. Il est aussi possible que Mussolini ait agi de lui-même et retranché tout ce qui aurait pu créer une tension. En tout cas, le discours de samedi ne nous semble plus avoir les proportions qu'il aurait dû avoir pour correspondre à la manifestation que l'on avait préparée. Montenach me disait hier soir: «C'est un renard auquel on a coupé la queue.» – Je lui répondis: «Non, mais c'est une queue à laquelle on a coupé le renard.»

M. étant resté un jour de plus que moi à Rome, a pu faire ce que je n'avais pas eu le temps de faire cette fois. Il s'est rendu au Vatican où il a vu longuement Mgr. Pizzardo et Nogara. La sortie de l'Italie laisse le Vatican complètement froid, semble-t-il. Selon Mgr. P., elle était logique et inévitable, car, a-t-il dit, la S.D.N. a complètement changé de caractère depuis l'admission des Soviets. Les préoccupations du Vatican, sont, en effet, d'un tout autre ordre: double crainte de Moscou et de Berlin. L'axe, évidemment, l'inquiète: d'où ce

1. *Entretien de Reynold avec Mussolini du 6 décembre 1937, cf. N° 158, annexe.*

flirt avec le régime français. Mais il s'inquiète aussi de la politique anglaise – aussi, et même très fort. Quant aux Etats-Unis, N. en revenait après un séjour d'un mois et demi, et voici ce qu'il en disait: la ploutocratie américaine est en train de reprendre le dessus; elle mène une campagne sourde, obstinée, mais efficace contre Roosevelt; celui-ci se défend en s'appuyant sur les masses et en cherchant à les galvaniser, mais les masses américaines ne sont pas préparées et d'ailleurs elles ne sont pas d'accord entre elles. En tout cas, il ne faut pas compter, selon N., que les Etats-Unis interviennent dans les affaires européennes: c'est même vers un renforcement du système d'abstention que l'on va.

Si vous me permettez de revenir sur le geste italien et sur ses conséquences, j'aurai un gros souci à vous confier. Vous avez deviné, Monsieur le Président, qu'il s'agit de la Coopération Intellectuelle. Il est possible que j'y attache trop d'importance et que je la vois plus grosse qu'elle n'est. Un fait est en tout cas certain, c'est qu'elle sert de paravent depuis des années à une lutte politique, ou, si vous le voulez, idéologique. Tant que mon ami Rocco vivait, j'avais réussi à empêcher que l'on se servît d'elle pour des fins purement politiques, dans le sens que vous devinez. Maintenant, il va falloir que je fasse la cariatide tout seul. Ma position est assez forte à cause de l'expérience que j'ai acquise, à cause de mon ancienneté et parce que j'ai toujours eu une attitude positive, «constructive», et parce que je puis dire et l'on peut dire maintenant que je suis intervenu auprès de qui vous savez dans le sens que vous savez. J'ai d'ailleurs de solides amitiés, même parmi les gauches. Enfin, on ne peut pas se passer de moi. Je suis donc beaucoup plus stimulé par les circonstances actuelles que découragé. Mais je compte suivre une certaine politique et je viens vous demander confidentiellement de m'y aider.

Le but de cette politique, ce n'est pas seulement d'empêcher que l'Organisation de Coopération Intellectuelle ne devienne pour les gauches un autre cheval de Troie: c'est de se servir d'elle pour qu'elle puisse demeurer ou redevenir le plan sur lequel l'universalité se maintienne ou se reconstitue.

Cela est difficile, certes, mais cela n'est pas impossible. Cela n'est pas impossible parce que c'est le désir des intellectuels eux-mêmes. Cela n'est pas impossible parce que nous avons pour nous les Etats-Unis, parce que le Japon est demeuré ainsi que le Brésil, et parce que les Italiens eux-mêmes ont déjà pris toutes les mesures pour continuer leur collaboration en faisant un mouvement tournant par l'Institut de Paris. Cela n'est pas impossible parce que Bonnet, qui songe aux intérêts matériels de son Institut et qui d'ailleurs a peur de la guerre, prête entièrement les mains à cette politique, mais Bonnet, c'est l'ami intime de Delbos. La grosse difficulté vient des Allemands qui font des pressions sur l'Italie pour qu'elle se retire de la Coopération. Et cependant, nous avons encore un atout: nous avons réussi à éliminer les Russes, sans le dire, depuis que mon collègue soviétique Obolensky fut exécuté.

A quoi il faut arriver absolument, c'est à faire adopter par les gouvernements, ou du moins par un nombre suffisant de gouvernements, le projet de statut international que nous avons proposé et que vous avez bien voulu soutenir. Là se trouve la porte ouverte. Y aurait-il possibilité d'une discrète initiative dans ce sens de votre part, d'un sondage auprès de certains petits pays ou puissances secondaires? Les circonstances actuelles s'y prêteraient, me semble-t-il,

plus qu'elles ne seraient défavorables, et je vois très bien à quel idéalisme on pourrait faire appel, comme je vois très bien le rôle de la Suisse qui est le pays où la Coopération intellectuelle est une fonction organique.

Mais il y aurait à prendre tout de suite une mesure préventive. Les fonctionnaires italiens du Secrétariat ont reçu par télégramme l'ordre de donner leur démission. Voilà donc la Section de Coopération Intellectuelle sans titulaire. Il faut empêcher à tout prix qu'on ne mette à sa tête, en remplacement de Pilotti, un Mexicain ou un Russe (je ne vous cacherai pas qu'il est question d'un Mexicain). P. ne nous servait pas beaucoup parce qu'il était inactif, et il était inactif parce que timide et malade. Du moins il jouait son rôle de tampon et il nous laissait faire. Ne pourrait-on point obtenir que le poste de P. restât vacant et que Montenach fût chargé par intérim de diriger la section?

Je crois que la sortie de l'Italie nous met dans une situation assez délicate pour que nous, qui sommes absolument désintéressés, qui avons fait confiance à la S.D.N. et qui portons la charge lourde et dangereuse du siège, nous ayons, dans les circonstances présentes, le droit de montrer quelque mauvaise humeur, et de parler ferme. Nous ne pouvons plus tolérer cette néfaste cuisine qui se fait dans ce milieu absolument pourri qu'est le Secrétariat. Après tout, il n'est qu'une chancellerie. Vous savez aussi bien que moi combien peu on y aime la Suisse et quelles sourdes intrigues s'y jouent: je pourrais ici rappeler ce qu'on disait de nous en juillet 1935. Si nous voulons revenir à une neutralité absolue, commençons par ne pas tolérer cela, par ne pas tolérer qu'on se serve de la Section de Coopération Intellectuelle comme d'un vaste instrument de propagande.

Je crois d'ailleurs que le plus grand service que nous pourrions rendre à la S.D.N. à l'heure actuelle, c'est de pousser à sa réforme. Cette réforme, nous l'avons amorcée en préparant celle de la Coopération Intellectuelle. Et il me semble que l'on peut agir activement dans ce sens. Ce sera toujours autant de fait.

Je pars le 17 pour Paris. D'ici là, si j'apprends quelque chose de nature à vous intéresser, je vous en ferai part. Usez de moi, si je puis être utile, avec d'autant moins de scrupules que je ne demande rien pour moi, et croyez, cher Monsieur le Président, à mon fidèle et respectueux dévouement².

2. *Pour l'attitude du Conseil fédéral en matière de coopération intellectuelle, cf. E 2001 (D) 4/31 et Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur l'acte international concernant la coopération intellectuelle, conclu, à Paris, le 3 décembre 1938. (Du 8 février 1939.) FF 1939, vol. 1, pp. 200 ss.*